

# NETTOYAGE DE PRINTEMPS

**Samedi 25 mars 2023 -**

## **BULLETIN INSCRIPTION**

**À compléter et retourner par mail à [cabinet@ville-tain.com](mailto:cabinet@ville-tain.com) ou à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville (1<sup>er</sup> étage).**

Nom : .....

Prénom : .....

Nom de l'association : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nombre de personnes inscrites : .....

Date et signature :

*Règlement au verso /*

## Règlement et décharge de responsabilité

Je soussigné(e)\*: .....

- Décharge de toute responsabilité, par le présent émargement, la Ville de Tain l'Hermitage lors de l'opération de ramassage des déchets sauvages ci-dessus référencée.
- Je renonce à faire valoir toute revendication de quelque nature qu'elle soit, auprès de la Ville de Tain l'Hermitage. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation aux actions menées dans le cadre de l'opération Nettoyage de Printemps.
- Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile.
- Je suis par ailleurs conscient(e) d'engager ma responsabilité personnelle et financière en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant ces activités de ramassage des déchets sauvages.
- Je reconnais avoir pris connaissance des consignes de sécurité et m'engage à les respecter.
- Je précise par **Oui** ou **Non** si j'autorise la Ville de Tain l'Hermitage à me photographier lors de cet événement et à utiliser mon image (sur le site internet, les réseaux sociaux, affiches, tracts, ... sans limitation de durée), dans un but non commercial lié directement à la manifestation en question et note que la publication promouvant cette opération « Nettoyage de Printemps » ne donne pas droit à une rémunération.

*\*Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement. Elles sont conservées durant le temps réglementaire puis éliminées au terme de la procédure légale.*

*Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la Ville de Tain l'Hermitage / 04 75 08 30 32.*